ISS INSTITUT D'ÉTUDES DE SÉCURITÉ

NUMÉRO 189 | SEPTEMBRE 2026

Rapport sur le Conseil de paix et de sécurité



Édition spéciale

Intelligence artificielle : l'Afrique détient-elle les clés de son avenir ?

L'Afrique a sa stratégie IA, reste à poser les fondations

L'intelligence artificielle (IA) pourrait accélérer le développement de l'Afrique, mais elle expose aussi le continent à la désinformation, aux « deepfakes » (ou hypertrucages), à la cybercriminalité et à la surveillance. La stratégie continentale de l'Union africaine (UA) en matière d'IA, adoptée par le Conseil exécutif de l'UA en juillet 2024, cherche à concilier les bénéfices de l'IA et la mise en place de garde-fous.

Le processus a débuté en 2019, lorsque le Comité technique spécialisé de l'UA sur la communication et les technologies de l'information et de la communication a mandaté les États membres pour former un groupe de travail chargé d'identifier les avantages, les risques, les lacunes en matière de capacités et les besoins de coopération liés à l'IA. Il en résulte une stratégie centrée sur l'humain et axée sur le développement, articulée autour de 15 domaines d'action et de cinq axes, à savoir tirer parti des avantages de l'IA, en gérer les risques, renforcer les capacités continentales, favoriser la coopération et stimuler les investissements.

Le concept de « saut technologique » est au cœur de cette approche. L'IA pourrait permettre aux économies africaines de brûler les étapes classiques du développement dans l'agriculture, la santé, l'éducation et la prestation des services publics. Selon la stratégie, capter ne serait-ce qu'une modeste part de la valeur économique mondiale attendue de l'IA générative pourrait ajouter plus de 100 milliards de dollars américains par an au produit intérieur brut africain. Ce *Rapport sur le CPS* examine les fondements, les débats et les engagements normatifs qui ont façonné cette stratégie, et dans quelle mesure elle offre à l'Afrique une voie crédible pour transformer ce potentiel en un développement équitable et durable.

Une vision fondée sur des valeurs

La stratégie dépasse les considérations techniques pour proposer une vision fondée sur des valeurs de ce que l'IA devrait apporter à l'Afrique. Tout en soulignant qu'il n'existe pas de définition universelle de l'IA, elle propose la sienne, à savoir des systèmes informatiques qui simulent les processus

Acronymes et abréviations

CPS	Conseil de paix et de sécurité
FSR	Forces de soutien rapide
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbei
IA	Intelligence artificielle
UA	Union africaine

de l'intelligence humaine, essentiellement l'apprentissage, l'adaptation et l'extraction de connaissances à partir de données, pour atteindre des objectifs fixés par l'humain. Cette définition reste large et fonctionnelle, plutôt que de se limiter à des techniques telles que l'apprentissage automatique ou l'IA générative. Toutefois, faute d'une classification claire des systèmes d'IA, les pays africains pourraient avoir du mal à évaluer les avantages ou les préjudices potentiels, leur niveau d'exposition et la réponse à apporter.

Si l'IA est constamment présentée comme un moteur de croissance économique et de progrès social, la stratégie reconnaît les risques auxquels s'expose un continent qui entrerait prématurément dans un environnement détenu et gouverné par des acteurs extérieurs. Parmi ces risques figurent les biais issus de données collectées de manière inéquitable, la discrimination à l'égard des femmes et des groupes vulnérables, les suppressions d'emplois, les menaces pesant sur les savoirs autochtones, la désinformation, la surveillance et le creusement des inégalités entre les pays et au sein même de ceux-ci. La stratégie ne considère pas l'IA comme une technologie neutre à adopter sans discernement, mais comme un domaine nécessitant une gouvernance active et une orientation délibérée.

Elle insiste sur une approche centrée sur l'Afrique, axée sur le développement et inclusive, et fait référence à l'« ubuntu » ainsi qu'à d'autres normes africaines et à des principes universels tels que les droits humains et la dignité, l'égalité entre les sexes et la protection des enfants et des personnes vulnérables. L'IA est présentée comme un outil qui doit être adapté au contexte africain, et non l'inverse.

La mise en œuvre de la stratégie

Cette stratégie définit une orientation commune pour 55 États membres partant de situations très différentes. Les pays africains présentent en effet des disparités considérables en matière d'infrastructures numériques, d'expertise technique, de capacités de recherche, d'institutions de régulation et de talents dans le domaine de l'IA. La stratégie tient compte de cette réalité, puisque sa première phase est axée sur la gouvernance, les stratégies nationales, la mobilisation des ressources et le renforcement des capacités, avant une mise en œuvre élargie jusqu'en 2030. Le défi consiste à traduire une ambition continentale en actions nationales.

Certains pays ont déjà pris les devants. Le Rwanda, l'un des précurseurs les plus nets du continent, a adopté sa politique nationale en matière d'IA en 2023, tandis que le Ghana s'est doté d'une stratégie nationale pour la période 2023–2033. La stratégie 2026–2030 du Zimbabwe met l'accent sur le développement des capacités nationales en matière d'IA et la mobilisation de la diaspora. Le Nigeria, le Kenya, l'Afrique du Sud, l'Égypte et l'Éthiopie poursuivent leurs propres approches. Le rôle de l'UA consiste donc moins à imposer une uniformité qu'à offrir un cadre permettant aux pays d'élaborer leurs propres stratégies tout en renforçant la cohérence continentale.

Présidence actuelle du CPS

Son Excellence l'Ambassadeur Hervé D Djokpe, Représentant permanent de la République du Bénin auprès de l'Union africaine et président du CPS pour septembre 2026

Membres actuels du CPS

Afrique du Sud, Algérie, Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Eswatini, Éthiopie, Gabon, Lesotho, Maroc, Nigeria, Sierra Leone, Ouganda, Somalie et République démocratique du Congo

Des acteurs non étatiques appuient également cette mise en œuvre. Smart Africa et des partenaires de développement tels que la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) ont fourni une assistance technique, un appui à l'élaboration des politiques, des formations et des possibilités d'apprentissage entre pairs, notamment par le biais du programme FAIR Forward de la GIZ. Ce programme a soutenu les stratégies nationales en matière d'IA de plusieurs pays africains, touché plus de 100 000 apprenants et amélioré l'accès aux données d'entraînement africaines. La GIZ estime que seulement 2 % environ des données mondiales d'entraînement de l'IA proviennent d'Afrique, d'où l'importance de constituer des ensembles de données reflétant mieux les langues, les économies et les sociétés africaines.

Le secteur privé jouera un rôle tout aussi important. Les gouvernements ne peuvent à eux seuls mettre en place l'infrastructure informatique, la capacité de stockage en « nuage » (cloud), la connectivité et les compétences spécialisées requises pour l'IA. Les partenariats public-privé seront ainsi essentiels. Cependant, la réussite d'un partenariat ne doit pas se mesurer uniquement à l'aune des investissements qu'il attire. Il faut surtout se demander s'il laisse derrière lui des institutions, des compétences, des infrastructures, des données et des capacités techniques renforcées, ou une dépendance accrue vis-à-vis d'acteurs extérieurs.

La propriété et le contrôle des données posent en outre de sérieux défis en matière de souveraineté, que les pays africains devront relever. Pour que la stratégie continentale tienne ses promesses, les partenariats doivent renforcer la capacité de l'Afrique non seulement à adopter l'IA, mais aussi à la façonner et à la réguler.

La stratégie à l'épreuve des infrastructures

La connectivité constitue le point de départ le plus évident. Les dernières données de l'Union internationale des télécommunications révèlent que seulement 38 % de la population africaine utilise Internet, contre une moyenne mondiale de 68 %. Le fossé est encore plus marqué entre les zones urbaines et rurales, avec 57 % d'Africains connectés en milieu urbain, contre seulement 23 % en milieu rural.

LA RÉUSSITE D'UN PARTENARIAT NE DOIT PAS SE MESURER UNIQUEMENT À L'AUNE DES INVESTISSEMENTS QU'IL ATTIRE

Le haut débit fixe reste hors de portée pour la majeure partie de la population, ce qui fait des données mobiles le principal moyen d'accès à Internet. Le coût constitue un obstacle majeur. À peine 1 % des Africains bénéficient d'une couverture 5G. Cette fracture numérique conditionne l'accès aux services utilisant l'IA, aux formations ainsi qu'aux emplois numériques, limitant la portée des technologies promues par les gouvernements.

L'accès à l'électricité constitue une autre lacune majeure. En 2024, l'Afrique subsaharienne concentrait 86 % du déficit mondial d'accès à l'électricité, avec 563 millions de personnes privées de courant. L'ampleur d'initiatives telles que Mission 300 de la Banque mondiale et de la Banque africaine de

développement, qui vise à raccorder 300 millions de personnes au réseau électrique d'ici 2030, rappelle l'importance des investissements encore nécessaires dans les infrastructures de base. Pour les pays qui peinent encore à fournir un accès fiable à l'électricité et à un haut débit abordable, la mise en place d'écosystèmes d'IA sophistiqués s'annonce difficile.

En matière de gouvernance des données, le bilan est plus contrasté. Quarante-quatre pays africains ont adopté une législation sur la protection des données, une nette progression en dix ans. Mais les lois à elles seules ne suffisent pas à garantir une gouvernance efficace des données. Seuls 38 pays disposent d'autorités de protection des données opérationnelles, d'où un décalage entre la législation et la capacité institutionnelle à l'appliquer. Le continent a réalisé des progrès considérables dans l'adoption de règles sur le papier, mais bien moins dans le développement des institutions, de l'expertise technique et des ressources nécessaires à leur mise en œuvre.

Certains pays pourraient légiférer sur l'IA plus vite qu'ils ne bâtissent les institutions pour l'appliquer

Cet écart pèse d'autant plus sur la régulation de l'IA que les exigences techniques y sont nettement plus élevées. Rédiger une loi ou un cadre éthique sur l'IA est une chose ; vérifier qu'un système d'IA s'y conforme en est une autre, qui requiert des régulateurs maîtrisant le comportement des modèles, l'évaluation des risques, les méthodes de test et les technologies déployées.

Cette expertise est plus rare et plus coûteuse à développer que la rédaction de textes législatifs. Certains pays pourraient légiférer sur l'IA plus vite qu'ils ne bâtissent les institutions pour l'appliquer.

C'est pourquoi les capacités réglementaires et techniques ne doivent pas être reléguées après les infrastructures et les compétences. Le défi de l'Afrique ne consiste pas simplement à connecter davantage de personnes ou à adopter davantage de systèmes d'IA, mais à bâtir les institutions et les environnements propices à la gouvernance de technologies qui façonnent de plus en plus les sociétés et les économies africaines.

La stratégie continentale de l'UA en matière d'IA est le fruit d'une réflexion menée sur plusieurs années à l'échelle du continent. Elle positionne l'Afrique non comme un simple bénéficiaire des technologies d'IA, mais comme un acteur susceptible d'en influencer l'évolution à l'échelle mondiale. Son potentiel repose sur sa capacité à dépasser les étapes classiques de développement et à s'approprier une part significative de la valeur économique projetée de l'IA, même si la stratégie reconnaît des lacunes en matière d'infrastructures et de capacités qui pourraient creuser la fracture numérique liée à l'IA sur le continent. Bien que la stratégie définisse un plan d'action concret, son succès dépendra de sa mise en œuvre effective par les États membres et de son adaptation aux contextes nationaux.

44

ÉTATS AFRICAINS DISPOSENT D'UNE LÉGISLATION SUR LA PROTECTION DES DONNÉES, MAIS SEULS

38

ONT DES INSTITUTIONS CHARGÉES DE LA FAIRE APPLIQUER

Comment les « deepfakes » bouleversent la politique africaine

Le déclin de l'hégémonie des États-Unis offre aux pays africains de nouvelles occasions de tirer parti d'une concurrence géopolitique accrue, mais d'importants obstacles subsistent. De nombreux pays restent confrontés à l'instabilité et à la corruption, alors que la frontière entre forces de sécurité étatiques et groupes armés non étatiques s'estompe. Le niveau de vie reste inférieur à celui d'autres régions du monde et les troubles sociaux se multiplient.

Les sondages montrent régulièrement que la plupart des Africains préfèrent encore la démocratie à l'autocratie personnelle, aux régimes militaires ou aux régimes à parti unique. Mais dans cette bataille pour les cœurs et les esprits, les hommes forts africains, comme ailleurs, disposent d'un nouvel outil puissant : les « deepfakes ». Ces hypertrucages générés par l'IA servent de plus en plus aux régimes à gonfler leur popularité. Ce flot de contenus synthétiques vise aussi à étouffer toute critique.

« Ces vidéos de chefs militaires, souvent vêtus d'uniformes d'apparat ou entourés de foules, sont conçues pour évoquer des rendez-vous avec l'histoire », a déclaré un vérificateur de faits africain au *New Lines Magazine* l'année dernière. « Elles exploitent directement la frustration des populations face à la démocratie et à des décennies de promesses non tenues. Là où les écoles manquent de moyens et où les médias traditionnels ont été réduits au silence, ces images acquièrent un pouvoir considérable, en particulier auprès des jeunes. »

Cette tendance constitue une nouvelle menace pour la gouvernance africaine, car l'IA aide les dirigeants autoritaires à façonner l'opinion publique à leur avantage. D'autres campagnes de ce type sont à prévoir, présentant ces hommes forts comme les seuls acteurs capables d'offrir un avenir meilleur à leurs populations, au détriment du développement national.

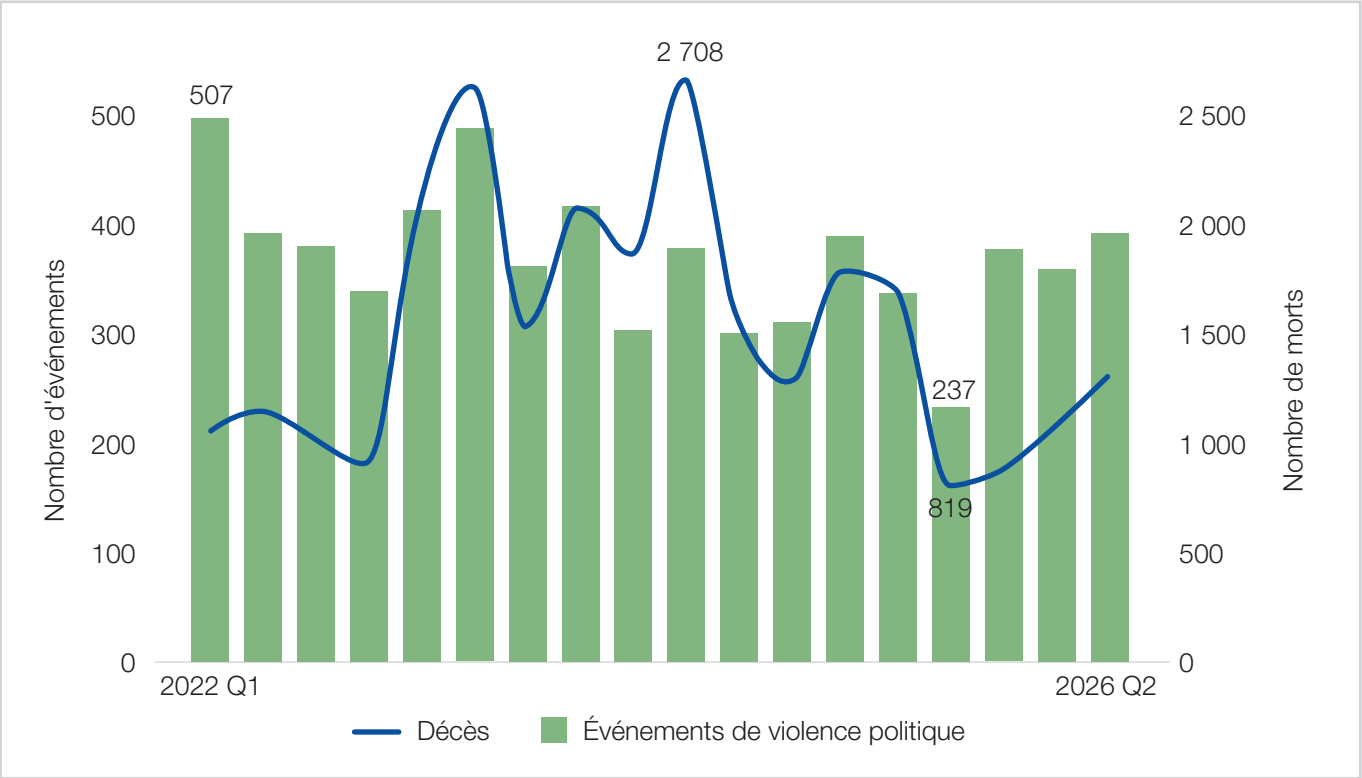
« DANS UNE RÉGION OÙ L'UTILISATION DES TÉLÉPHONES MOBILES EST ÉLEVÉE ET LE NIVEAU DE CULTURE NUMÉRIQUE FAIBLE … LA DÉSINFORMATION RÉÉCRIT LA MÉMOIRE COLLECTIVE »

L'illusion face à la réalité

Le chef militaire du Burkina Faso, le capitaine Ibrahim Traoré, en est le parfait exemple. En ligne, il incarne un héros panafricaniste des temps modernes. Des centaines de fausses vidéos circulant sur les réseaux sociaux le montrent adoubé par des stars mondiales de la pop et du président américain Donald Trump. Les foules de ses partisans éclipseraient celles du pape.

« C'est du populisme algorithmique », a déclaré un chercheur burkinabè à *The Africa Report* l'année dernière. « Tout repose sur l'émotion et la vision, pas sur les faits ni sur les politiques publiques. Les réseaux sociaux récompensent le spectaculaire, et l'image de Traoré s'intègre parfaitement dans cet écosystème. » En réalité, le bilan du dirigeant de 38 ans est bien plus sombre.

Figure 1 : Violences politiques et nombre de morts au Burkina Faso depuis 2022



Source : ACLED • données trimestrielles, à jour au 2 septembre 2026. Le 3e trimestre 2026, incomplet, est exclu pour ne pas fausser les résultats

Depuis le coup d'État de 2022 qui l'a porté au pouvoir, la stratégie sécuritaire musclée de Traoré a échoué. L'insurrection djihadiste qu'il avait promis de mater s'est intensifiée, tandis que son armée est accusée d'avoir massacré des civils. La sortie du Burkina Faso de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest a causé des dommages diplomatiques durables. Les partis politiques sont désormais interdits et la commission électorale indépendante du pays a été supprimée. Des centaines d'organisations de la société civile burkinabè ont été dissoutes pour des motifs flous. « La démocratie n'est pas pour nous », a déclaré Traoré sur une chaîne publique en avril 2026.

« Dans une région où l'utilisation des téléphones portables est très répandue et où le niveau de culture numérique est faible, ce genre de désinformation ne se contente pas de devenir virale : elle réécrit la mémoire collective », soulignait l'année dernière un journaliste du média nigérian *The Cable*.

Parmi les autres précurseurs dans l'utilisation des hypertrucages et de la propagande dopée à l'IA en Afrique figurent les Forces de soutien rapide (FSR), paramilitaires soudanais, et le gouvernement rwandais du président Paul Kagame.

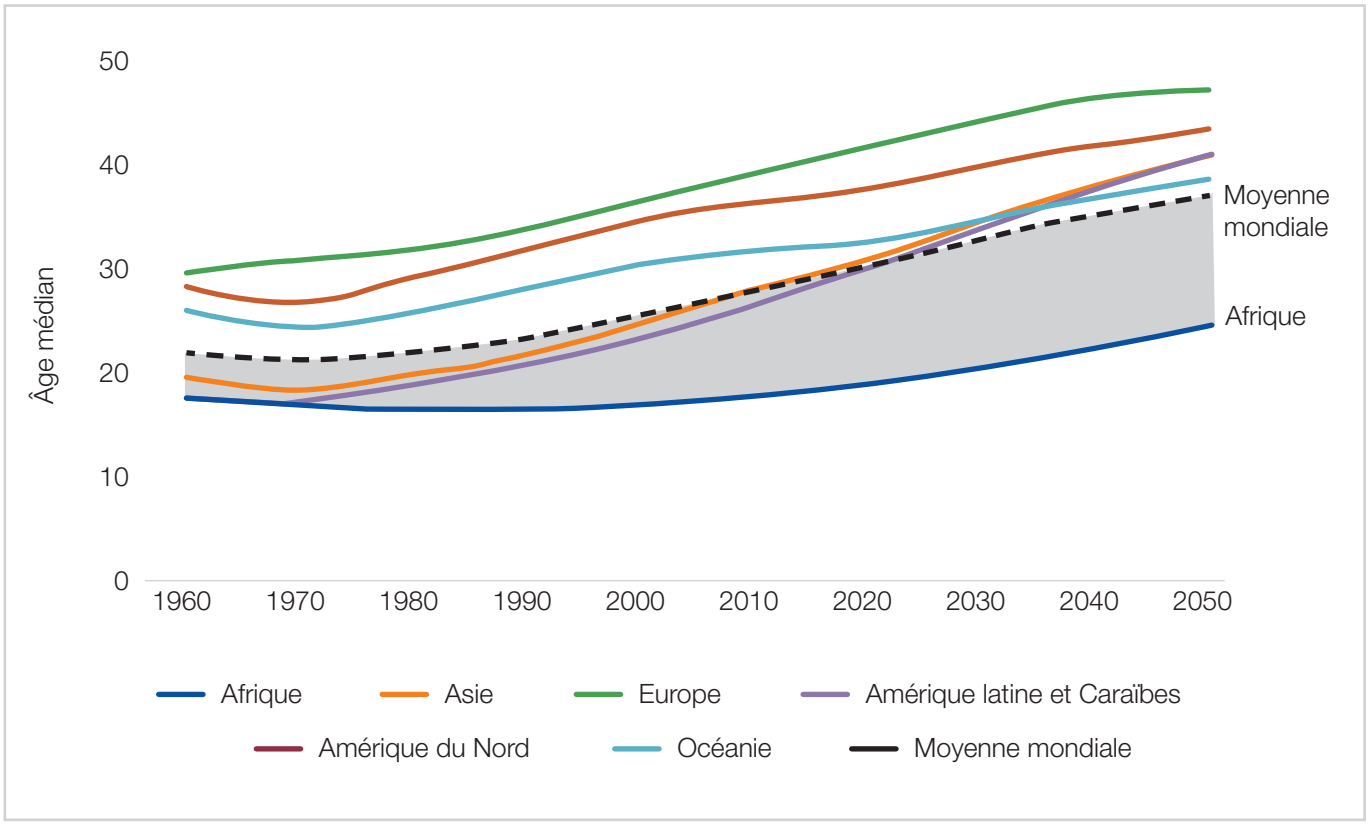
Cette évolution intervient alors que Meta – propriétaire de Facebook, Instagram et WhatsApp –, YouTube et X (la plateforme d'Elon Musk) ont tous réduit leurs équipes de modération de contenu. Ils privilégient désormais une approche participative pour lutter contre les fausses informations et les contenus falsifiés.

Des lignes directrices relatives à l'intégrité de l'information

Une résolution adoptée en mars 2025 par la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples a invité son rapporteur spécial sur la liberté d'expression et l'accès à l'information à élaborer des lignes directrices visant à garantir l'intégrité de l'information en ligne. Elle mobilise également les organisations de la société civile africaine, des régulateurs et des entreprises technologiques du continent pour surveiller collectivement le comportement des plateformes.

L'initiative est louable, mais face à des technologies en constante évolution, journalistes, militants et institutions

Figure 2 : Âge médian de la population par région, de 1960 à 2025



Source : International Futures (les données à partir de 2024 sont des prévisions)

peinent à faire le tri dans ce flot d'informations. Par rapport aux « usines à trolls » animées par des humains, l'IA générative permet de diffuser des hypertrucages à moindre coût, plus rapidement et à une échelle bien plus vaste.

Cette prolifération de la propagande par hypertrucages en Afrique constitue un enjeu à la fois régional et mondial. Les objectifs de développement du continent seront impossibles à atteindre sans nouveaux accords commerciaux et sans un accroissement des investissements étrangers. Le monde a par ailleurs cruellement besoin des minerais stratégiques africains pour alimenter les technologies émergentes – en particulier si l'on veut empêcher le dérèglement climatique de s'emballer. L'Afrique étant de loin la région la plus jeune du monde, sa croissance pèsera aussi de manière déterminante sur la sécurité internationale, l'offre mondiale de main-d'œuvre et les migrations pendant des décennies.

Aucun de ces défis ne sera résolu si des responsables politiques influencent les élections à coups de faux contenus, permettant à des gouvernements défaillants de s'accrocher au pouvoir. À mesure que les campagnes de propagande numérique gagneront en crédibilité, il deviendra de plus en plus difficile pour les citoyens et les groupes d'opposition de dénoncer des dirigeants incapables de tenir leurs promesses. Cela est d'autant plus vrai que, dans les années à venir, des dizaines de millions de citoyens africains supplémentaires se connecteront à Internet pour la première fois.

Cette prolifération de la propagande par hypertrucages en Afrique constitue un enjeu à la fois régional et mondial

Drapé dans des caricatures de souveraineté générées par l'IA, le gouvernement militaire de Traoré a centralisé le pouvoir, nationalisé des pans essentiels de son secteur minier, militarisé l'État et réduit au silence ses détracteurs. Et ce, alors que les travaux du programme Afriques futures et innovation de l'ISS montrent que

surmonter la fragilité économique exige des réformes intégrées favorisant le développement du secteur privé et la diversification de l'économie. Il existe toutefois des moyens de riposter.

Les campagnes de désinformation ciblant les électeurs africains présentent souvent les mêmes caractéristiques d'un pays à l'autre. Elles s'inspirent toutes du modèle russe mis au point par le groupe mercenaire Wagner. Les pays donateurs, en particulier les pays occidentaux, peuvent apporter leur aide en accordant des financements et en proposant des formations spécifiques aux journalistes et chercheurs africains, afin de mieux repérer comment les autocrates africains retournent contre leur propre population les tactiques éprouvées d'ingérence étrangère.

Une gouvernance responsable et visible ailleurs offre aux électeurs une alternative au pouvoir personnel

Ailleurs sur le continent, responsables et décideurs politiques peuvent également apporter un soutien accru à la mise en œuvre de la résolution de la Commission africaine sur l'intégrité de l'information en ligne. Par ailleurs, il est primordial de lutter contre la propagation des fausses informations en développant la culture numérique. La plupart des publications qui alimentent le mythe Traoré sur les réseaux sociaux proviennent d'ailleurs de l'extérieur du Burkina Faso. Des pays tels que le Ghana, le Kenya et le Nigeria sont à l'avant-garde de la mise en place de programmes nationaux de culture numérique, offrant ainsi une feuille de route que d'autres pays peuvent adapter à leurs besoins.

Des solutions structurelles

Les dirigeants africains doivent également attirer davantage l'attention sur le paradoxe posé par les lois sur les « agents étrangers », en particulier sur la manière dont les autocrates s'en emparent à des fins antidémocratiques. Une grande partie de l'attention portée à la lutte contre la désinformation se concentre sur les cadres juridiques visant à lutter contre la cybercriminalité ou les ingérences étrangères. Or, ceux-ci peuvent s'avérer inadaptés face aux campagnes numériques d'influence. En effet, ces dispositifs sont souvent suffisamment malléables pour que des acteurs malveillants puissent facilement les utiliser contre la société civile en assimilant à tort les critiques des politiques nationales à des tentatives étrangères destinées à déstabiliser le gouvernement.

Le moyen le plus sûr de contrer la propagande autoritaire à l'ère numérique reste pourtant l'exemple. Les autres pays du continent devraient incarner une gouvernance à l'écoute, qui améliore la sécurité des citoyens, les services de base et les perspectives économiques – puis en faire connaître les résultats de manière créative sur les plateformes mêmes où les autocrates vendent leurs fausses réalités. Une gouvernance responsable et visible ailleurs offre aux électeurs une alternative au pouvoir personnel.



OUTILLER LES JOURNALISTES ET CHERCHEURS AFRICAINS POUR RENFORCER LA CAPACITÉ DE L'AFRIQUE À REPÉRER LES CAMPAGNES DE DÉSINFORMATION

Intelligence artificielle : des infrastructures dédiées pour renforcer la souveraineté de l'Afrique

Lors de sa 1 339e séance, tenue à Addis-Abeba, en Éthiopie, le 16 avril 2026, le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA a abordé le thème de l'IA, en évaluant ses implications pour la gouvernance, la paix et la sécurité en Afrique.

Les participants à la réunion ont salué la désignation du Premier ministre éthiopien, le Dr Abiy Ahmed, en tant que champion de la Conférence de l'UA pour l'IA et la santé numérique, et ont souligné la nécessité pour l'Afrique de façonner, de contrôler et d'affirmer sa souveraineté en la matière au sein de l'écosystème global.

Ces ambitions s'appuient sur une architecture normative en plein essor. La Convention de Malabo sur la cybersécurité et la protection des données à caractère personnel, associée à la Stratégie continentale en matière d'IA, fournit à l'Afrique une feuille de route vers la souveraineté dans ce domaine.

L'Afrique risque de réglementer une IA développée ailleurs, sur des infrastructures hors de sa portée

Pour mettre en œuvre ce programme, le CPS a créé, lors de sa 1 214e séance, le Groupe consultatif sur la gouvernance, la paix et la sécurité en matière d'IA afin de concrétiser le Programme 2024–2028 de l'UA sur l'IA. Ce groupe compte cinq membres, un par région de l'UA, et son mandat comprend six volets couvrant la gouvernance de l'IA dans les domaines de la paix et de la sécurité, comme le précise le kit d'information publié pour l'occasion.

Bien que le CPS et la Commission de l'UA aient réalisé des progrès louables en matière d'élaboration de normes, l'approche reste un peu trop timide pour de nombreux décideurs politiques et experts. Certains soutiennent que l'UA tente de réglementer un domaine que l'Afrique ne maîtrise pas. Cela soulève une question plus fondamentale : l'Afrique peut-elle atteindre la souveraineté en matière d'IA sans combler au préalable son retard infrastructurel ?

Des ambitions en dépit d'un manque criant d'infrastructures

La stratégie en matière d'IA et le kit d'information du groupe consultatif précisent les objectifs de l'UA, résumés dans le tableau ci-dessous. Il s'agit tout d'abord d'établir des normes visant à garantir un environnement sûr pour l'utilisation de l'IA dans tous les domaines, notamment la gouvernance, la paix et la sécurité. L'enjeu est ensuite d'assurer un contrôle institutionnel de l'IA par le biais de la protection des données et de la lutte contre la désinformation, les cybermenaces et les ingérences numériques facilitées par l'IA. Enfin, il importe de promouvoir les outils basés sur l'IA afin de renforcer

Figure 3 : Objectifs du mandat de 4 ans du groupe consultatif continental

1	Évaluer l'impact et les implications de l'IA sur la paix, la sécurité et la gouvernance en Afrique
2	Promouvoir l'intégration de l'IA dans les processus de paix, de sécurité et de démocratisation
3	Soutenir une utilisation responsable de l'IA dans les contextes sécuritaires et dans le domaine militaire, conformément au droit international
4	Lutter contre la désinformation, les cybermenaces et les ingérences numériques rendues possibles par l'IA
5	Promouvoir des systèmes d'alerte précoce basés sur l'IA pour la prévention des conflits et les interventions en cas de conflits
6	Soutenir la mise en place d'une gouvernance inclusive de l'IA, la protection des données et la coopération transfrontalière

Source : Communiqué 1 214 du CPS (2024) et kit d'information du groupe consultatif (2026)

l'anticipation et la prévention des conflits et, à terme, d'améliorer la sécurité et les conditions socio-économiques des citoyens africains.

En l'absence d'infrastructures permettant le développement d'une IA africaine et un contrôle efficace des données, toute tentative de souveraineté en matière d'IA sera difficile à mener à bien. Selon un expert en technologies de l'information consulté par l'ISS, les infrastructures de l'IA comportent quatre niveaux : l'électricité et l'alimentation électrique, le matériel informatique (processeurs graphiques, centres de données et serveurs), le refroidissement et les infrastructures physiques, ainsi que la connectivité et les écosystèmes de données. Les grands modèles linguistiques tels que ChatGPT d'OpenAI, Gemini de Google et Claude d'Anthropic nécessitent chacun des dizaines, voire des centaines de mégawatts – un seuil que l'approvisionnement électrique de l'Afrique ne peut atteindre de manière fiable.

L'Afrique du Sud et l'Afrique du Nord représentent 65 % de la capacité du réseau électrique, alors que ces régions abritent moins de 20 % de la population africaine

Selon l'Agence internationale de l'énergie, l'Afrique représente seulement 3 % de la production mondiale d'électricité et de la capacité électrique en place. Le réseau électrique est inégalement réparti, l'Afrique du Sud et l'Afrique du Nord représentant 65 % de cette capacité, bien que ces régions comptent moins de 20 % de la population africaine. Ce déficit est confirmé par le rapport « Afriques futures » de l'Institut d'études de sécurité, selon lequel 600 millions de citoyens africains n'ont toujours pas accès à l'électricité.

Si l'on en croit les tendances actuelles, 543 millions de personnes continueront de vivre sans électricité. Un approvisionnement aussi faible et aussi peu fiable, associé à des ressources financières en baisse, empêche le développement du matériel informatique et des systèmes de connectivité dont l'IA a besoin. Le faible accès à Internet aggrave le problème : en 2023, par exemple, seulement 34 % de la population africaine avait accès à Internet, un chiffre bien inférieur aux 66 % mondiaux – un écart principalement dû à des investissements insuffisants dans les infrastructures.

Les risques

La souveraineté en matière d'IA se définit comme la capacité d'un État, d'une institution ou d'une entreprise à développer, héberger, réglementer et utiliser des systèmes d'IA avec une autonomie réelle, plutôt que de dépendre excessivement d'infrastructures externes, de fournisseurs de services dits « cloud » et de jeux de données.

Le déficit d'infrastructures entrave le développement de deux éléments essentiels : les centres de données et les serveurs d'hébergement de données. L'écosystème africain de l'IA dépend déjà d'entreprises

L'AFRIQUE NE PRODUIT QUE

3 %

DE L'ÉLECTRICITÉ MONDIALE ALORS QUE L'IA NÉCESSITE DES CENTAINES DE MÉGAWATTS

américaines, chinoises et européennes, ainsi que de centres de données du Moyen-Orient. Cela fait de l'Afrique un consommateur d'IA importée plutôt qu'un producteur souverain et fiable.

La dépendance vis-à-vis de fournisseurs externes pose également de graves défis en matière de contrôle et de propriété des données.

Les risques liés à la dépendance informationnelle, à la domination d'écosystèmes étrangers et à l'influence politique restent élevés

Les modèles d'IA, en particulier les grands modèles linguistiques et ceux fondés sur le *machine learning* et le *deep learning*, nécessitent de vastes ensembles de données couvrant des domaines sensibles – santé, finance, biométrie, sécurité. Les risques liés à la dépendance informationnelle, à la domination d'écosystèmes étrangers et à l'influence politique restent élevés. Les pays et les entreprises qui possèdent et/ou hébergent des infrastructures clés d'IA pourraient tirer parti de leur contrôle pour atteindre des objectifs stratégiques, économiques ou politiques. Cela est particulièrement plausible dans le contexte actuel de fragmentation géopolitique.

Quelles options ?

Pour combler ce déficit, des investissements colossaux dans les infrastructures sont nécessaires. Les besoins annuels sont estimés entre 130 et 170 milliards de dollars américains, alors que les investissements actuels s'élèvent à 80 milliards de dollars américains. À elle seule, la réduction du déficit énergétique nécessiterait 64 milliards de dollars par an d'ici 2030. Selon les experts consultés par le *Rapport sur le CPS*, des moyens bien plus importants seront nécessaires pour soutenir les ambitions de l'Afrique en matière d'IA.

Une première étape pourrait être la réalisation du barrage Grand Inga, projet phare de l'Agenda 2063. Avec une capacité prévue de 43 200 mégawatts, il contribuerait dans une certaine mesure à répondre aux besoins moyens de l'Afrique, qui s'élèvent à 110 000 mégawatts – et son succès pourrait ouvrir la voie à des projets similaires à l'échelle du continent.

La connectivité Internet devrait être étendue pour prendre en charge les grands modèles linguistiques, ainsi que la vision par ordinateur, la robotique et d'autres applications de l'IA, essentielles dans des domaines tels que la santé, l'éducation, la défense et le renseignement. Des investissements africains, associant les États membres de l'UA et le secteur privé africain, permettraient à l'Afrique d'assurer sa souveraineté en matière d'IA à travers l'ensemble de l'écosystème, y compris la production d'électricité et la fourniture d'Internet. Le Programme pour le développement des infrastructures en Afrique offre, sous l'égide de l'UA, un moyen tout trouvé pour faire avancer ce programme.

À ELLE SEULE, LA RÉDUCTION DU DÉFICIT ÉNERGÉTIQUE NÉCESSITERAIT

64 milliards

DE DOLLARS PAR AN D'ICI 2030

L'Afrique doit se prémunir contre la montée des cybermenaces liées à l'IA

Le récent rapport d'Anthropic sur les menaces révèle comment des acteurs malveillants utilisent ses propres agents d'IA pour mener des cyberattaques, des opérations de surveillance et des campagnes d'influence en ligne. Les dirigeants africains devraient se montrer particulièrement vigilants, prévient-il, compte tenu du niveau relativement faible de compétences numériques sur le continent, des fractures numériques et de l'écart entre la vitesse de diffusion de l'IA et la lenteur des régulateurs. Les citoyens sont exposés au vol de données, à une surveillance à grande échelle et au risque d'être manipulés dans le cadre de campagnes d'influence basées sur l'IA.

Le rapport se concentre sur les usages malveillants de Claude, l'agent IA de l'entreprise, utilisé par environ 30 millions de personnes à travers le monde. Parmi les auteurs de ces campagnes figurent des institutions de propagande étatiques, leurs mandataires, des individus animés par des motivations politiques, des groupes criminels et des entités commerciales. Des cas concrets ont été recensés au Kenya, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, au Soudan et au Mali.

L'IA et la criminalité

L'IA ne sert pas seulement à produire des contenus trompeurs : elle permet aussi de changer d'échelle. Elle sert, par exemple, à générer rapidement de nombreuses publications sur les réseaux sociaux dans le cadre de campagnes d'influence, ou à écrire des dizaines de milliers de fragments de code malveillant capables de devancer une détection rapide. Entre de mauvaises mains, Claude peut analyser les réseaux informatiques à la recherche de vulnérabilités et identifier des cibles de hameçonnage. Interpol a récemment averti que 55 % des cybercrimes signalés en Afrique avaient été commis à l'aide de l'IA.

Actuellement, la plupart des intrusions impliquent une intervention humaine, selon Justin Hornsby, directeur des systèmes d'information d'Alpha Group, interrogé par *ISS Today*, mais des attaques entièrement automatisées pourraient voir le jour. Il souligne la nécessité de contrôles plus stricts, notamment des règles rigoureuses concernant les modèles d'IA utilisés par le personnel d'une organisation et des restrictions d'accès aux données.

L'enquête menée par Anthropic a révélé que ses agents IA avaient collecté des informations, mené des « missions de reconnaissance » et mis en place l'infrastructure nécessaire pour pirater une autorité technologique gouvernementale nord-africaine (dont le nom n'a pas été précisé). Plus de 300 000 dossiers d'identité nationaux et des données de 500 000 entreprises du pays ont été exposés.

L'IA sert non seulement à produire des contenus trompeurs, mais permet aussi de changer d'échelle

Les vulnérabilités potentielles à l'échelle de l'Afrique sont considérables. Quelque 45 gouvernements utilisent désormais des systèmes numériques pour améliorer leur prestation de services, selon l'Agence de développement de l'Union africaine. Avec la généralisation de l'administration électronique, l'exposition aux risques liés à l'IA est vouée à augmenter, à moins que les contrôles de sécurité ne soient renforcés.

Certains modèles de Claude ont été utilisés dans le cadre d'opérations de surveillance au Mali ; Anthropic a révélé que cet agent pouvait contourner les mesures de protection pour cibler et établir le profil de personnalités de l'opposition. De même, les inquiétudes grandissent concernant les attaques par IA visant les caméras installées dans les rues sud-africaines et d'autres appareils connectés. Certains experts appellent l'Information Regulator, l'autorité sud-africaine de protection des données, à revoir ses règles, celles-ci peinant à suivre le rythme des évolutions technologiques. Mais c'est sans doute l'utilisation de Claude dans des campagnes d'influence à grande échelle menées dans divers pays africains qui a été la plus stupéfiante. Plusieurs de ces campagnes ont été associées à des acteurs étrangers, la Russie jouant un rôle clé.

Les menaces liées aux médias de synthèse

En République centrafricaine, des enquêteurs ont mis au jour un réseau de fausses stations de radio diffusant des contenus générés par l'IA. Ces acteurs utilisaient Claude pour supprimer la mise en forme, un indice permettant de reconnaître les contenus générés de manière synthétique. Cette pratique rend ces contenus plus difficiles à détecter, même par les systèmes d'IA défensifs. Des enquêtes menées dans le pays sur la manipulation de l'information ont révélé que des agents locaux engagés par le groupe russe Wagner avaient pour mission de produire des contenus pro-russes destinés au public local.

Anthropic affirme que la République démocratique du Congo était ciblée par un réseau de diffusion de fausses informations. Ses enquêteurs ont identifié 318 articles répartis sur plusieurs sites de désinformation, créés et alimentés grâce aux agents IA de l'entreprise. Selon elle, Claude semblait avoir « humanisé et peaufiné des lots de 50 sujets et tweets pré-rédigés », permettant ainsi la diffusion de quantités considérables de contenu sans modération humaine adéquate.

Claude a également été utilisé pour des campagnes d'influence menées localement, servant à générer des lots de 50 tweets conçus pour « ressembler à des commentaires spontanés émanant de la base plutôt qu'à une campagne coordonnée » en vue des élections kényanes de l'année prochaine. Parmi les fausses informations diffusées figurait celle selon laquelle l'opposition kényane était « en train de se désagréger ».

De telles campagnes d'« astroturfing », qui tentent d'imiter un engouement spontané, avaient déjà eu lieu lors des élections précédentes au Kenya. Comme dans les autres cas, Claude a planifié les campagnes, choisi les cibles et créé le contenu, en exploitant la capacité de l'IA à accélérer la diffusion de l'information.

Bien qu'Anthropic affirme avoir réussi à contrecarrer la plupart de ces campagnes, l'entreprise reconnaît devoir mieux les détecter et mieux les prévenir. Cela nécessite un partage de renseignements entre le secteur privé et les partenaires gouvernementaux. Or, le récent boycott d'Anthropic par le Pentagone aux États-Unis pourrait traduire une réticence des gouvernements et des entreprises technologiques à collaborer.

Dans des pays comme l'Afrique du Sud, qui est à la pointe de l'innovation endogène en IA sur le continent, une approche cloisonnée de la cybersécurité persiste. Les renseignements sur les menaces peuvent être partagés de manière informelle entre, par exemple, les banques et les services gouvernementaux, mais le partage systématique est lent. Le pays dispose d'un nouveau centre d'excellence africain en matière de cybersécurité, porté par le secteur privé, mais le centre de coordination de la cybersécurité dirigé par l'État, promis il y a dix ans au titre du Cadre national de politique de cybersécurité, ne s'est pas concrétisé.

Plus de 300 000 dossiers d'identité nationaux et des données de 500 000 entreprises du pays ont été exposés

Bien qu'elle soit de plus en plus vulnérable aux cyberattaques, l'Afrique du Sud ne dispose d'aucune stratégie dédiée à l'IA et les agences gouvernementales investissent deux tiers de moins que les entreprises dans la cybersécurité. L'État utilise également des systèmes obsolètes difficiles à mettre à jour, selon des experts s'exprimant lors d'une récente conférence technologique. À l'inverse, le Nigeria, qui est presque à égalité avec l'Afrique du Sud en matière de développement de l'IA, dispose d'une politique qui l'engage à un développement et un déploiement responsables et éthiques de l'IA.

Réglementations étatiques

Les révélations faites en septembre par OpenAI selon lesquelles ses agents IA avaient interagi avec des sites Internet du gouvernement américain de « manière inattendue », ainsi que des informations non confirmées indiquant que ces mêmes agents auraient tenté, sans succès, de pirater un site web du gouvernement américain, ont exacerbé les inquiétudes à l'échelle mondiale.

L'adoption de règles de base sur l'usage de l'IA dans les pays africains constitue un premier pas important. Les employés et les fonctionnaires qui expérimentent l'IA pourraient non seulement introduire des informations sensibles dans de grands modèles de langage publics, mais aussi s'exposer, ainsi que leurs organisations, à de nouvelles attaques.

Entretien : L'Éthiopie trace la voie vers une IA souveraine en Afrique

Le mandat d'Abiy Ahmed à l'UA place Addis-Abeba en tête, mais l'énergie, les compétences et le financement décideront de sa portée. Son Excellence Lemlem Fiseha Minale, ambassadrice de l'Éthiopie auprès de l'UA, espère que le financement africain de l'énergie, des infrastructures numériques, des compétences et de la gouvernance permettra au continent de développer l'IA à ses propres conditions.

La nomination du Premier ministre Abiy en tant que « champion » de l'UA en matière d'IA propulse l'Éthiopie au premier plan de la mise en œuvre des politiques continentales dans ce domaine. Qu'est-ce que cela signifie pour le pays et quelles sont ses priorités ?

Cette nomination arrive à point nommé, alors que l'Afrique cherche la place qui lui revient dans la révolution numérique. Parmi les priorités figureront l'inscription de l'IA et de la numérisation en bonne place dans l'ordre du jour politique des États africains, ainsi que le renforcement des investissements nationaux et continentaux dans l'alphabétisation numérique, les cyber-infrastructures et les start-ups numériques. Le Premier ministre encouragera également la coopération pour combler la fracture numérique et garantir la prise en compte des langues africaines.

Il mènera les efforts visant à établir des cadres de gouvernance responsables en matière d'IA, favorisant un usage éthique et responsable de cette technologie. S'appuyant sur les capacités expérimentales croissantes de l'Éthiopie, le Premier ministre plaidera en faveur de l'application de l'IA aux défis de développement de l'Afrique, notamment l'amélioration de la productivité agricole, des soins de santé, de l'éducation et de la prestation des services publics.

Quels progrès ont été réalisés aux niveaux continental et national depuis la publication en 2024 de la stratégie de l'UA en matière d'IA ?

Malgré des défis persistants – notamment en matière d'infrastructures, de financement, de développement des compétences et de gouvernance –, des progrès encourageants ont été accomplis pour préparer l'application concrète de l'IA. Tous les États membres de l'UA intègrent la numérisation dans leurs politiques et les pays élaborent des cadres nationaux en phase avec cette stratégie. L'Éthiopie a créé un institut dédié à l'IA et fonde une université spécialisée dans ce domaine.

La Commission de l'UA a signé en février 2026 un protocole d'accord avec Google portant sur une coopération en matière de développement, de gouvernance, de recherche et d'innovation dans le domaine de l'IA.

L'Éthiopie a créé un institut dédié à l'IA et fonde une université spécialisée dans ce domaine

Cet accord prévoit notamment la formation de trois millions d'étudiants et d'enseignants à travers l'Afrique d'ici 2030, en offrant un accès gratuit à des outils tels que Gemini Pro ainsi qu'un soutien supplémentaire pour les langues locales, notamment l'amharique. L'Agence de développement de l'UA-Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique a lancé une feuille de route continentale complémentaire en matière d'IA, tandis que des communautés économiques régionales telles que l'Autorité intergouvernementale pour le développement travaillent à l'élaboration d'un cadre et d'une stratégie régionaux communs en matière d'intelligence artificielle.

Le CPS de l'UA a mis en place un groupe consultatif sur l'IA, la paix, la sécurité et la gouvernance, qui rédige une position africaine commune et une charte africaine sur l'IA. Au cours de la présidence éthiopienne du CPS en avril 2026, le Conseil a abordé la question de la gouvernance de l'IA, de la paix et de la sécurité – autant d'éléments essentiels à la réalisation des objectifs de la stratégie, notamment la création de richesse grâce à l'IA et la garantie d'un usage sûr et sécurisé au service du progrès des sociétés.



Son Excellence Lemlem Fiseha Minale

Au cours de la récente présidence éthiopienne du CPS, des inquiétudes ont été exprimées concernant l'utilisation abusive de l'IA. Comment percevez-vous ces défis et quelles mesures durables devraient être prises ?

La cybercriminalité liée à l'IA s'est considérablement accrue, tandis que des acteurs non étatiques, tant étrangers que nationaux, exploitent cette technologie pour fabriquer de fausses informations et déstabiliser la politique intérieure. Sa prolifération dans le domaine militaire et son exploitation potentielle par des groupes terroristes sont extrêmement préoccupantes.

La souveraineté des données des pays africains reste fragile, car la plupart des entreprises spécialisées dans l'IA sont contrôlées par de grandes puissances situées hors du continent. Les données africaines risquent donc de tomber entre de mauvaises mains. Lors de sa 1 339e réunion, le CPS a appelé à un renforcement de la gouvernance et de la coordination africaines en matière d'IA grâce à des cadres réglementaires continentaux et nationaux efficaces, à l'élaboration accélérée d'une position africaine commune sur l'IA et à des politiques visant à préserver la souveraineté numérique.

Des appels ont été lancés en faveur d'une intégration plus rapide de l'IA dans les mécanismes continentaux de paix et de sécurité, notamment pour l'alerte précoce, la prévention des conflits et l'analyse des risques. La nécessité de renforcer les capacités des États membres à identifier les menaces émergentes et à y répondre a été soulignée. Ces efforts exigent des investissements dans les infrastructures africaines d'IA grâce à des financements nationaux et internationaux destinés aux infrastructures numériques, à la recherche et au développement des compétences. Ils requièrent également des transferts de technologie et une coopération permettant à l'Afrique de développer, de réguler et de tirer profit de l'IA selon ses propres conditions.

Si elles sont mises en œuvre efficacement, ces décisions et d'autres initiatives continentales et nationales garantiront que l'Afrique ne soit pas laissée pour compte dans les discussions sur l'avenir de l'IA.

Quelles mesures faudrait-il envisager pour remédier aux inégalités dans la répartition de la production énergétique et à la dépendance excessive vis-à-vis de fournisseurs externes, qui compromettent le contrôle et la propriété des données ?

L'IA et l'économie numérique ont rendu plus pressante la nécessité d'un approvisionnement adéquat en énergie et d'un accès universel. Les investissements doivent augmenter pour développer les diverses ressources hydroélectriques, géothermiques, solaires et éoliennes de l'Afrique, tandis que les initiatives émergentes visant à construire des installations nucléaires doivent également être soutenues. Dans le cadre du Programme de développement des infrastructures en Afrique, le continent peut garantir l'engagement politique et les ressources financières nécessaires à la réalisation de tous les projets énergétiques, y compris les barrages du Grand Inga.

L'IA et l'économie numérique ont rendu plus pressante la nécessité d'un approvisionnement adéquat en énergie

L'Éthiopie progresse nettement en ce sens : elle a achevé le Grand Barrage de la Renaissance éthiopienne, autofinancé et d'une puissance de 6 000 MW, et lancé un programme de diversification énergétique.

Les pays africains doivent mettre en place leurs propres infrastructures et leurs propres systèmes de gouvernance dans le domaine du numérique. Le principe du « local d'abord » de la stratégie est crucial pour soutenir les talents et les écosystèmes locaux.

Cela permettra de développer des solutions d'IA au service de l'intérêt général et répondant aux besoins et aux priorités du continent, tout en respectant et en préservant ses valeurs culturelles et ses coutumes.

L'Institut de l'Université panafricaine des sciences fondamentales, de la technologie et de l'innovation, basé au Kenya, devrait donner la priorité à l'IA et étendre son rayonnement grâce à des programmes mis en œuvre dans les universités nationales. Des investissements sont nécessaires pour intégrer les langues du continent grâce aux connaissances et aux infrastructures, ainsi que pour développer des modèles de fondation localisés.

Il est également primordial de mettre en place un programme de formation numérique à grande échelle, à l'image de l'initiative éthiopienne visant à former cinq millions de codeurs, qui a pour objectif de généraliser l'éducation aux données auprès des étudiants et des professionnels de tous âges, en particulier des élèves.

Le financement de l'IA pourrait mettre à rude épreuve les économies africaines. Où les États membres pourraient-ils trouver les ressources nécessaires pour préserver leur souveraineté en matière d'IA et réduire leur dépendance vis-à-vis des acteurs extérieurs ?

Le financement local et l'autonomie devraient constituer des priorités, à travers une combinaison de financements publics et privés. La Stratégie de transformation numérique pour l'Afrique (2020–2030) de l'UA prône la mise en place de partenariats entre acteurs africains ainsi que l'harmonisation des efforts en matière d'entrepreneuriat numérique aux niveaux continental, régional et national.

Parmi les mesures envisageables figure la création d'un portail en ligne permettant aux entrepreneurs africains, aux start-ups et aux petites et moyennes entreprises de promouvoir leurs services et leurs compétences, ainsi que la promotion auprès des États membres de l'UA du recours aux services d'entreprises locales. Il s'agit également de créer un environnement propice aux start-ups numériques et de financer des pôles d'innovation en collaboration avec le secteur privé. Le financement de l'économie numérique constitue un investissement dans l'avenir, dont les retombées positives s'étendent aux secteurs socio-économiques et de la sécurité. La coopération bilatérale et multilatérale doit être optimisée tout en garantissant la protection et la sécurité.

Lors de sa 1 339e réunion, le CPS a demandé à la Commission de l'UA de finaliser son étude approfondie de l'impact de l'IA et la position commune africaine. Quelles sont les avancées réalisées à ce jour et en quoi une position commune pourrait-elle être déterminante ?

Le groupe consultatif, composé de membres issus des cinq régions du continent, met en œuvre les instructions du Conseil en menant des consultations avec les institutions nationales, le secteur privé et des experts. Le CPS devrait recevoir le rapport de ce groupe lors de ses prochaines sessions.

Selon vous, comment les pays africains pourraient-ils, tant au sein de l'UA qu'à titre individuel, tirer parti des avantages de l'IA et en atténuer les risques ?

Il est essentiel de parvenir rapidement à une alphabétisation numérique universelle. Cela permettra aux citoyens de comprendre l'économie numérique et d'y prendre activement part. Des technologies numériques plus abordables élargiront l'accès aux outils et aux infrastructures d'IA et réduiront les inégalités en matière d'accès au numérique.

De par sa jeunesse, la population de l'Afrique recèle un immense potentiel d'innovation et de créativité. Des investissements accrus dans les start-ups et un soutien renforcé à l'entrepreneuriat peuvent transformer ce potentiel en un vivier de solutions locales d'IA.

Parallèlement, les pays doivent renforcer leurs capacités législatives et institutionnelles en matière de protection des données et de cybergouvernance afin de protéger les utilisateurs et de garantir la sécurité nationale. Cela nécessite non seulement des cadres juridiques complets qui définissent clairement les responsabilités des parties prenantes, mais aussi une application cohérente de la réglementation et une grande transparence dans les activités numériques.

La coopération intra-africaine permettra aux pays de partager leurs connaissances, leurs ressources et leurs bonnes pratiques, garantissant ainsi que l'IA profite au continent de manière coordonnée et durable.

Consultez nos dernières publications sur les enjeux des nouvelles technologies en Afrique sur www.issafrica.org/fr

ISS INSTITUT D'ÉTUDES DE SÉCURITÉ



ISS Today

20 AOÛT 2026 / KAREN ALLEN

Pourquoi la nouvelle législation européenne sur l'intelligence artificielle est importante pour les rédactions sud-africaines

ISS INSTITUT D'ÉTUDES DE SÉCURITÉ

ICRC

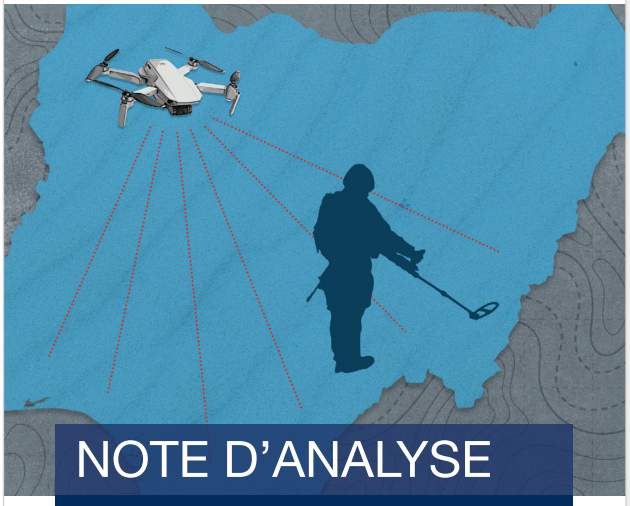
Les nouvelles technologies face aux risques liés aux explosifs en Afrique

Institut d'études de sécurité et Comité international de la Croix-Rouge



MONOGRAPHIE 213 | NOVEMBRE 2025

ISS INSTITUT D'ÉTUDES DE SÉCURITÉ



NOTE D'ANALYSE

Les avantages des nouvelles technologies dans le déminage des mines artisanales au Nigeria

Moussa Soumahoro

Depuis une dizaine d'années, le Nigeria est confronté à une nouvelle forme de menace : les mines artisanales. Alors que les autorités fédérales intensifient leurs efforts pour faire face à ce problème, cette note d'analyse examine le potentiel des technologies telles que la télédétection aéroportée et l'intelligence artificielle (IA) pour améliorer la détection des mines.

ISS INSTITUT D'ÉTUDES DE SÉCURITÉ



ISS Today

21 SEPTEMBRE 2026 / NICKY PRINS, FLORENCIA BELVEDERE ET ROMI SIGSWORTH

L'Afrique du Sud peut-elle anticiper une nouvelle capture de l'État ?

INSTITUT D'ÉTUDES DE SÉCURITÉ

À propos du Rapport sur le Conseil de paix et de sécurité

Le *Rapport sur le Conseil de paix et de sécurité* analyse les évolutions et les décisions du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine. Cette publication mensuelle est la seule à offrir une analyse sur l'actualité des travaux du CPS. Le rapport est rédigé par une équipe d'analystes de l'ISS basée à Addis Abeba.

À propos de l'ISS

L'Institut d'études de sécurité (ISS) forge des partenariats pour développer les connaissances et les compétences d'une Afrique à venir. L'ISS est une organisation africaine non lucrative dont les bureaux sont situés en Afrique du Sud, au Kenya, en Éthiopie et au Sénégal. Grâce à ses réseaux et à son influence, l'ISS propose aux gouvernements et à la société civile des analyses pertinentes et fiables, ainsi que des formations pratiques et une assistance technique.

Les contributeurs à ce numéro

Maram Mahdi, chercheuse, ISS Addis Abeba

Kyle Volpi Hiebert, rédacteur adjoint, *Africa Conflict Monitor*

Moussa Soumahoro, chercheur, ISS Addis Abeba

Karen Allen, consultante pour l'ISS et ancienne correspondante à l'étranger de la BBC

Ambassadrice Lemlem Fiseha Minale, représentante permanente de l'Éthiopie auprès de l'UA

Damien Larramendy, traducteur

Renseignements

Ndubuisi Christian Ani
Chercheur principal et chef de projet
ISS Addis Abeba
Courriel : apsg@issafrica.org

Partenaires de développement

La publication du *Rapport sur le CPS* est rendue possible grâce au soutien des gouvernements des Pays-Bas et du Danemark. L'ISS tient à remercier les membres du Forum de partenariat pour leur précieux soutien, notamment la Fondation Hanns Seidel, l'Open Society Foundations, l'Union européenne, ainsi que les gouvernements du Danemark, de l'Irlande, de la Norvège, des Pays-Bas et de la Suède.

© 2026, Institut d'études de sécurité

Les droits de ce volume appartiennent à l'Institut d'études de sécurité et à ses auteurs, et aucune partie ne peut être reproduite sans l'autorisation expresse, par écrit, des auteurs et des éditeurs.

Les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement celles de l'Institut, de ses fiduciaires, des membres du Conseil consultatif ou des donateurs. Les auteurs contribuent aux publications de l'ISS à titre personnel.

Image de couverture : Sankai/Getty Images

ISSN 2075-6232